

Qu'est devenue la «dame des dents» dans les classes valaisannes?

SANTÉ DENTAIRE Du brossage aux bijoux dentaires, la prévention bucco-dentaire a changé de visage. En Valais, les élèves apprennent désormais à protéger leurs dents, mais aussi à décrypter les habitudes et les tendances qui peuvent les fragiliser.

PAR YANNICK BARILLON, JOURNALISTE RP

Le message de la «dame des dents» a bien évolué. En Valais, l'éducation scolaire à la santé bucco-dentaire ne se limite plus à montrer comment tenir une brosse à dents. Depuis 1967, le dispositif cantonal associe prévention, enseignement et dépistage. Aujourd'hui, l'association SDJ (Association valaisanne pour la prophylaxie et les soins dentaires à la Jeunesse) intervient auprès des élèves de 1H à 11H. Huit éducatrices transmettent les bons réflexes et ouvrent le dialogue sur des sujets actuels. «Notre objectif est de toucher tous les enfants scolarisés en leur offrant gratuitement les mêmes connaissances et soins jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire. C'est un dispositif unique en Suisse», souligne Marc Bäuchle, directeur de SDJ. En primaire, les éducatrices interviennent deux fois par an. Les séances ciblent le brossage des dents, le rôle du fluor, et l'alimentation sans sucre ajouté. Au cycle d'orientation, une séance annuelle explore d'autres enjeux de santé dentaire en lien avec le tabac, l'alcool, les boissons énergisantes, l'alimentation ou encore les bijoux dentaires.

Apprendre à se méfier des tendances
À l'ère digitale, conseils et produits en ligne influencent les adolescents qui oublient souvent les enseignements reçus en primaire. Dentifrice au charbon, produits blanchissants, «grillz» ou bijoux dentaires, derrière une tendance se cachent des risques pour l'émail ou les gencives. «Je dialogue avec les jeunes et les sensibilise à ce qui est vraiment important pour leur santé dentaire», explique Natacha Fort-Dayer, éducatrice en san-

COMMENT BIEN SOIGNER SES DENTS?

LES 6 BONS RÉFLEXES

- 1 Se brosser les dents **2 à 3 fois par jour** avec un dentifrice fluoré
- 2 Nettoyer **entre les dents** (fil dentaire ou brossettes)
- 3 Choisir une **alimentation équilibrée**
- 4 **Limiter** le sucre, les snacks et boissons sucrées
- 5 Privilégier **l'eau** comme boisson
- 6 Agender une **visite annuelle** chez le dentiste

LE PROGRAMME SDJ À L'ÉCOLE

- Un **enseignement annuel gratuit** dans toutes les classes valaisannes
- Des messages de **prévention** adaptés à l'âge (1H-11H)
- Pour tous les enfants scolarisés **de 4 ans à 16 ans** révolus
- Un **dépistage annuel sans frais** par un médecin-dentiste (caries, brossage, tartre, position des dents)
- Une **information aux parents** à la suite de l'examen
- Des **soins subventionnés** (minimum 40%)

Plus d'info SDJ (Association valaisanne pour la prophylaxie et les soins dentaires à la jeunesse): www.soins-dentaires-jeunesse.ch

«JE DIALOGUE AVEC LES JEUNES ET LES SENSIBILISE À CE QUI EST VRAIMENT IMPORTANT POUR LEUR SANTÉ DENTAIRE.»

NATACHA FORT-DAYER
ÉDUCATRICE EN SANTÉ BUCCO-DENTAIRE AU CO

té bucco-dentaire au sein de l'association SDJ. Le message est simple: l'émail ne repousse pas, il doit être protégé toute la vie. Même logique de risque pour le tabac: «La cigarette colore les dents, péjore l'haleine et assèche la bouche. Or une diminution de la salive réduit une partie de la protection naturelle contre les caries et favorise les problèmes de gencives», explique l'éducatrice. Parmi les thèmes abordés à l'école dès l'enfance: le sucre. La Dre Sophie Mulligan, médecin-dentiste pédiatrique à la clinique dentaire scolaire in-

siste: «Le sucre est souvent caché dans les aliments. Notre programme donne les outils pour repérer les sucres cachés ou lire les étiquettes des produits au moyen, par exemple, d'applications mobiles.»

Dépister à l'école sans faire peur
La prévention ne s'arrête pas aux conseils. Chaque année sous l'égide de SDJ, un médecin dentiste examine la santé dentaire de tous les enfants scolarisés. «Lors du dépistage, on observe le tartre, la qualité du brossage, la position des dents. En cas de carie repérée, les parents sont informés», explique Sophie Mulligan. Cet examen succinct ne remplace toutefois pas une consultation régulière chez le dentiste. La priorité de ce contrôle dentaire scolaire est de détecter, informer et orienter sans transformer la visite en expérience anxiogène. Pour la Dre Sophie Mulligan: «Un enfant n'est pas un mini-adulte. La technique reste identique mais l'approche doit être adaptée.» Sa blouse colorée et le fauteuil mobile bleu sont de-

venus des outils pédagogiques. Jeux, autocollants, références aux super-héros: tout est pensé pour rassurer. «Quand un enfant de 1H n'ouvre pas facilement la bouche, je compte les dents avec lui. A cet âge, ils sont fiers de compter!»

Le bon réflexe reste quotidien
Au-delà des dispositifs scolaires, les recommandations restent concrètes: se brosser les dents deux à trois fois par jour durant deux à trois minutes avec un dentifrice fluoré, utiliser une brosse adaptée et la renouveler régulièrement. «L'eau reste la meilleure alliée. Les boissons sucrées ou très acides, les jus et les compotes consommés fréquemment sont à limiter», rappelle Natacha Fort-Dayer. Le directeur de SDJ Marc Bäuchle souligne encore que le système valaisan ajoute à cette prévention un accès subventionné aux soins: «Les communes valaisannes participent à hauteur d'au moins 40% aux soins dentaires et orthodontiques.» L'ambition a aussi évolué observe Sophie Mulligan: «Au début, je rêvais que les enfants n'aient plus de caries. C'est impossible! Maintenant, je souhaite qu'ils gardent de bons souvenirs de leur visite chez le dentiste.» ●

L'OMBUDSMAN VOUS INFORME

Erreur médicale et transaction pour «solde de tout compte»

Le Tribunal fédéral a confirmé la validité d'une transaction conclue entre un patient et une clinique à la suite d'une grave erreur médicale. Il a jugé que cet accord produisait également ses effets en faveur du chirurgien, médecin indépendant exerçant au sein de cette clinique, bien que celui-ci ne l'ait pas signé. L'affaire remonte à 2011. Lors d'une intervention chirurgicale, un patient avait subi de sévères brûlures du larynx à la suite d'une erreur de dosage d'un médicament. Peu après, il avait accepté une indemnité en contrepartie d'une renonciation, «pour solde de tout compte», à toute prétention en lien avec ce dommage à l'en-

contre de l'ensemble des responsables potentiels de cette erreur médicale. Plusieurs années plus tard, estimant que l'étendue de son préjudice avait été sous-évaluée, le patient a tenté d'obtenir l'annulation de cette transaction pour erreur essentielle et dol. Il entendait également engager la responsabilité personnelle du chirurgien. Dans son arrêt 4A_155/2025 du 31 octobre 2025, le Tribunal fédéral a rejeté le recours. Il relève que le patient savait, au moment de signer la convention, que le chirurgien figurait parmi les personnes susceptibles d'être tenues pour responsables. Dans ces circonstances, la clause générale

de renonciation, destinée à régler définitivement l'ensemble du litige, couvrirait également le médecin malgré l'absence de sa signature. La Haute Cour confirme ainsi le caractère définitif de la transaction, qui fait obstacle à toute nouvelle action en responsabilité contre les personnes visées par l'accord. ●



LUDVINE DÉTIENNE
RESPONSABLE DE L'OMBUDSMAN
INFO@OMBUDSMAN-VS.CH
TÉL. 027 321 27 17

PARTENAIRES

DSSC Service cantonal de la santé publique
www.ws.ch/sante

Promotion santé Valais
Gesundheitsförderung Wallis
www.promotionsantevalais.ch

LIGUE PULMONAIRE VALAISANNE
LUNGENLIGA WALLIS
www.liguepulmonaire-vs.ch

POUR EN SAVOIR PLUS...

UN PODCAST POUR MIEUX COMPRENDRE ET AGIR POUR SA SANTÉ, À RETROUVER SUR MONPODCAST.CH